

Création de société civile Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CCM MAYENNE ST MARTIN 16 BD DU GENERAL LECLERC 53100 MAYENNE déclare et atteste avoir reçu la somme de 1 000 €.

Monsieur CERISIER Alexis, gérant de la société A2LE HOLDING, société civile actuellement en cours de formation dont le siège social se situe LE PETIT FRESNE 53640 CHAMPEON, déclare, sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

- Associé : Monsieur CERISIER Alexis LE PETIT FRESNE 53640 CHAMPEON
Nombre de parts : 99 Montant versé : 990 €

- Associé : Madame TRAHAY Laura LE PETIT FRESNE 53640 CHAMPEON
Nombre de parts : 1 Montant versé : 10 €

En conséquence, sur demande de Monsieur CERISIER Alexis, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation.

Dans le cas où la société ne serait pas finalement immatriculée, cette somme pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur instructions conjointes de l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 12 décembre 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Maële LE LOSTEC
Chargée de clientèle

JST16

Lu et approuvé



Caisse de Crédit Mutuel
DE MAYENNE SAINT MARTIN
16, Boulevard du Général Leclerc - 53100 MAYENNE
☎ 0 820 893 843 (Service 0,12 € TTC/min + Prix Appel)
Fax 02 43 30 46 59 Laval 440 321 636

